

OCTOBRE 2023 • N°30

Vivre aux Ulis

**Habiter aux Ulis,
le point sur le
logement social**

DOSSIER P.16



Terre de talents



Et de deux !

Après avoir été lauréate des " *Trophées de la communication* " en 2022 dans la catégorie " *Meilleure action de communication créative/ innovante* " pour le P'tit CM, la ville des Ulis vient de recevoir un nouveau prix : le Hashtag d'or dans la catégorie vie démocratique pour le P'tit CM, décerné par Cap'Com et l'Observatoire de la #Compublique numérique.

Un prix qui traduit l'engagement de toutes celles et ceux qui agissent au cœur du service public territorial !

SOMMAIRE



AGIR

P10-11

- Une résidence intergénérationnelle en plein cœur de ville.



AGIR

P15

- Santé mentale : le combat de demain.



DOSSIER

P16-19

- Habiter aux Ulis, le point sur le logement social.



PORTRAIT

P24-25

- Sylvie, 51 ans : valoriser tous les âges à travers l'image !

VIVRE AUX ULIS

VILLE DES ULIS
 BP 43 - 91940 Les Ulis
 TÉL. 01 69 29 34 19
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
 Clovis Cassan
RÉDACTRICE EN CHEF :
 Nadia Tounee
RÉDACTION : Nadia Tounee, Isabelle Diavet, Aboubakar Coulibaly
PHOTOS : Swan Valette - Laura Wantiez - Shutterstock.
IMPRIMERIE : Imprimerie RAS, 6 avenue des Tissonvilliers, 95400 Villiers-le-Bel.
DISTRIBUTION : Mairie des Ulis.

Téléchargeable sur www.lesulis.fr
N° 30 Vivre aux Ulis Magazine imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, à **11 600 exemplaires.**

Vous n'avez pas reçu votre magazine ? Signalez-le en appelant le service Communication au 01 69 29 34 19 ou par mail à communication@lesulis.fr



Clovis Cassan

Maire des Ulis
7^e vice-président
de la Communauté
d'agglomération
Paris-Saclay

maire@lesulis.fr



Se battre pour la propreté urbaine, mais pas sans vous.

Dans le dernier bulletin municipal, vous avez pu découvrir le portrait d'un agent du service public en charge de la propreté urbaine. Au travers de ce portrait et de la vidéo « Gallé am » réalisé avec talent par le service communication, nous avons voulu sensibiliser les habitants de la commune qui, parfois par habitude, parfois par négligence, participent à la dégradation de notre environnement immédiat. À l'instar de Loufi Oulalit, élu en charge de la gestion urbaine de proximité, à deux reprises depuis le début de ce mandat, j'ai souhaité expérimenter le quotidien de ces agents pour me rendre compte et constater de mes yeux des comportements intolérables et surtout incompréhensibles.

Du jet de poubelles constaté depuis la fenêtre d'un domicile au dépôt de meubles et gravats issus d'un chantier de cuisine domestique ; des ordures ménagères posées négligemment devant la corbeille urbaine aux encombrants sortis 10 jours avant la date d'enlèvement et posés sur le trottoir pour empêcher de passer sereinement les personnes à mobilités réduites et les poussettes, le travail ne manque pas et les motifs de découragement sont nombreux. Il m'est arrivé, à de nombreuses reprises, de surprendre ce type d'agissements. À chaque fois, mon incompréhension est grande devant des personnes prises sur le fait. Du fameux « je ne savais pas » au surprenant « je ne suis

pas le/la seule à faire ça » (ce qui n'est malheureusement pas faux), je reste toujours aussi pantois devant l'originalité de l'argumentaire déployé.

S'il m'arrive d'être agacé, je vous laisse imaginer le découragement qui peut toucher celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour la propreté urbaine. Pour mémoire, en complément des 600 corbeilles urbaines à entretenir régulièrement, il faut ajouter 192 points de dépôts réguliers identifiés et hors encombrants à vérifier chaque semaine. Chaque année on estime à plus de 500 tonnes de déchets « irréguliers » qui sont ramassés et enlevés par les agents dans notre ville.

Pour autant, ce n'est pas dans notre caractère Ulissien de laisser tomber et de nous décourager. Les expérimentations que nous avons lancées depuis le début de ce mandat vont nous permettre de déployer un plan spécifique dédié à la question dans les prochains mois.

À titre d'exemple, une réflexion sur le nombre et l'emplacement des corbeilles urbaines est nécessaire, certaines qui se situent en sortie immédiate de bâtiments peuvent nous questionner quant à leur utilité réelle. Une première expérience d'enlèvement de certaines corbeilles a été menée dans la résidence du Barceleau et présente quelques résultats encourageants. Du point de vue de la communication aussi, nous souhaitons essayer de nouvelles méthodes. Le déploiement de panneaux visibles et marquants sur des lieux de dépôts connus et réguliers est actuellement en test. De même que l'installation d'affichages ludiques et de corbeilles décoratives (dans l'aire de jeux du Parc Urbain par exemple).

Notre organisation interne va être repensée pour permettre d'améliorer notre action mais il nous faudra aussi entraîner les autres acteurs de la ville dans un plan global. À commencer par les bailleurs et les copropriétés dont certains nous ont déjà fait savoir qu'ils étaient volontaires pour essayer d'implanter des espaces extérieurs protégés pour accueillir et sécuriser l'accès aux containers, par exemple.

Si notre objectif est clair, nous devons malheureusement aussi veiller à sanctionner les contrevenants qui font fi des règles élémentaires de civisme et de respect de notre environnement commun. Ces délits ne sont pas neutres et peuvent être punis d'amendes forfaitaires considérables. Depuis le début du mois de septembre, nous avons, avec la Police municipale, réussi à identifier de (trop) nombreux contrevenants. J'ai d'ailleurs reçu personnellement certains d'entre eux en Mairie et je compte continuer à écrire et recevoir chaque personne identifiée car il me semble primordial, au-delà de l'application de la sanction, de leur réaffirmer l'enjeu que représente notre propreté urbaine.

Je finis sur une note d'optimisme, parce que je sais que vous êtes nombreuses et nombreux à vouloir que cela change. À commencer par les nombreux écoliers que je rencontre dans les écoles de la commune et à quel point ces nouvelles générations semblent alertes sur la question du respect de notre cadre de vie et de notre environnement. Faisons en sorte qu'ils soient fiers de nous.

Bien à vous,
Clovis
Cassan

« Notre organisation interne va être repensée pour permettre d'améliorer notre action mais il nous faudra aussi entraîner les autres acteurs de la ville dans un plan global »



04
09 **Les élus visitent les écoles ulissiennes**

Le Maire était accompagné d'élus de la majorité et des responsables des services en charge de l'éducation et de l'enfance, et c'est à vélo qu'ils ont procédé à une tournée dans les écoles durant deux jours. L'occasion d'échanger avec les élèves et rencontrer les acteurs essentiels de notre système éducatif (enseignants, personnel encadrant, techniciens, etc..).

Pour rappel, cette année encore, les élèves ont bénéficié de kits de rentrée. Une aubaine pour certains parents d'élèves qui font face à des difficultés financières dans ce contexte d'inflation.



RETOUR EN IMAGES SUR CETTE RENTRÉE





02
09 **Mettre à l'honneur la diversité de nos associations**

Ce sont près de 142 associations qui étaient présentes lors du Village des associations. Cette année, une nouvelle offre d'accueil a été mise en place en plein cœur de ville, pour davantage favoriser le lien entre les associations et les visiteurs. La Place de la Liberté et l'Espace culturel Boris Vian ont servi de lieux pour l'occasion. Que ce soit des clubs de sports, des organisations caritatives, en passant par des groupes culturels, politiques et environnementaux, cette journée vous a permis de découvrir ces associations qui contribuent au rayonnement de notre territoire. C'était aussi l'occasion pour certains de s'inscrire auprès des associations et de s'engager dans des causes utiles. **L'un des temps forts a été le tirage au sort des membres du Conseil Local de la Vie Associative.** **Bravo aux services municipaux qui se sont mobilisés pour cette rentrée et à l'année prochaine !**



RETOUR EN IMAGES SUR CETTE JOURNÉE



16
09 **La grande fête
des enfants au Parc urbain**

**Notre ville porte fièrement le label
UNICEF « Ville amie des enfants ».**

Toutes les actions sont mises en œuvre afin de créer une dynamique favorisant le bien-être, et l'épanouissement de chaque enfant Ulissien. Initialement prévue au mois de mai, la nouvelle édition de la fête des enfants a finalement eu lieu le samedi 16 septembre. Le Parc Urbain avait des allures d'une grande cours de récréation dans une ambiance festive. Structures gonflables, ateliers ludiques, animations, stands maquillage et spectacles, ont permis aux enfants de profiter pleinement de cet évènement qui leur était dédié.





18
09 **Bienvenus
aux Ulis !**

Chaque année, la ville des Ulis est heureuse de fêter l'arrivée de ses nouveaux habitants. C'est lors d'une chaleureuse cérémonie organisée à l'Espace culturel Boris Vian, que le Maire et les élus ont accueilli celles et ceux qui ont fait le choix de s'installer dans notre ville. **Accueillir chaque nouvel habitant est une démarche essentielle pour créer un sentiment d'appartenance, renforcer la cohésion sociale et le vivre ensemble : des valeurs chères à notre ville.**

19
09 **La nouvelle saison
culturelle enfin dévoilée**

Initialement prévue en juin, la nouvelle saison culturelle 2023-2024 a été présentée à l'Espace culturel Boris Vian. **C'est à travers une magnifique présentation vidéo que l'ensemble des Ulissiens présents ont pu découvrir la nouvelle programmation riche, complète et diversifiée.** Ce n'est pas moins de **25 rendez-vous culturels** composés à la fois d'humour, de danse, de cirque, de magie, de musique et de théâtre. De quoi vous émerveiller durant toute cette saison !



POUR DÉCOUVRIR LA NOUVELLE SAISON CULTURELLE EN IMAGES



21
09

Commémoration de la Fête de la République

La cérémonie a eu lieu devant la Pierre de la Liberté en présence des élus et de nombreux Ulissiens. Ils ont pu apprécier le discours du Maire et des autres intervenants sur les principes essentiels qui consolident notre République. À savoir, la Liberté, l'Égalité et la Fraternité. C'était également l'occasion d'insister sur la nécessité de préserver ces principes pour renforcer davantage le vivre ensemble.

24
09

Le Sénat renouvelle ses sièges

Le dimanche 24 septembre dernier a eu lieu le vote des nouvelles Sénatrices et Sénateurs. Cette élection a permis de renouveler la moitié des sièges du parlement, à savoir 170 sièges. Il faut noter que ces personnalités sont votées au suffrage universel indirect par un collège électoral formé principalement d'élus locaux, pour un mandat de six ans. Ils sont actuellement au nombre de 348.

Comme les Députés, les Sénateurs votent les lois et contrôlent l'action du Gouvernement. Ce sont également les représentants des collectivités territoriales de métropole et d'outre-mer.

23
09

Centre Commercial Ulis 2 : la nouvelle librairie inaugurée

Ouverte depuis le 1^{er} septembre dernier, l'inauguration de La Barque Aux Livres a eu lieu le samedi 23 septembre en présence du Maire, des élus et des acteurs du territoire. Une présence marquante et significative de la volonté de l'équipe municipale, à savoir : **soutenir l'installation des commerces en lien avec le développement de la culture.**



EN DIRECT AVEC CLOVIS CASSAN

Retrouvez votre rendez-vous mensuel sur Facebook, Youtube et Instagram pour échanger en direct avec le maire et ses invités.

En direct avec Clovis Cassan c'est le vendredi 27 octobre à 19h.

Préparez vos questions !





31 08 Parc d'activités de Courtabœuf : signature d'un Projet Partenarial d'Aménagement

C'est près de **1 200 entreprises**, réparties sur 1 million de m² avec **24 000 emplois**. Situé en partie sur notre commune. Le Parc représente l'un des pôles économiques les plus importants de la Région Ile-de-France.

Le maire des Ulis Clovis Cassan, Grégoire de Lasteyrie, président de la communauté d'agglomération Paris-Saclay, et l'ensemble des acteurs du territoire ont cosigné un Projet Partenarial d'Aménagement. Ce projet comporte une quarantaine d'actions dans les secteurs de la mobilité, des services et des loisirs. **L'enjeu est de rendre attractive cette zone pour les 10 années à venir.**

le mot de votre conseillère départementale



Chères Ulissiennes,
Chers Ulisiens,

J'exprime avec force mon inquiétude face à la vision globale de la majorité départementale des politiques en matière de sécurité, prévention des violences et de la délinquance, mises en œuvre au travers de son schéma 2022-2028, approuvé le 28 mars dernier en Assemblée Départementale.

Loin d'être une réponse globale, ce schéma propose une expérimentation de la médiation bien-être scolaire sur une durée de 5 ans en collèges. Cependant, plusieurs points cruciaux nécessitent notre attention.

Premièrement, cette action est clairement insuffisante face à la désertion alarmante du Département en ce qui concerne la prévention spécialisée. Une véritable vision progressiste embrasserait tant

la médiation que la prévention spécialisée. Le Département a déjà perdu un an pour contractualiser avec les communes, et il est regrettable de constater qu'il aspire à collaborer avec plus de communes, sans augmenter les fonds dédiés. Cette approche risque de mettre en péril la prévention spécialisée au niveau local, élément essentiel pour la protection de notre jeunesse.

Deuxièmement, la question de l'équité dans la répartition des médiateurs reste en suspens. Nous avons proposé un amendement visant à garantir une allocation répartition de ces médiateurs sur des critères tangibles et urgents, mais ce dernier a été écarté. Un autre amendement a bien été adopté pour augmenter le nombre de médiateurs, mais l'opacité demeure sur leurs affectations. C'est une déception majeure

que les besoins réels des établissements soient relégués au second plan pour cette rentrée.

Pour couronner le tout, la délibération du 3 avril relative à cette médiation a été retirée in extremis. Les directions des établissements, laissées à l'écart des discussions, ont soulevé des préoccupations tout à fait valides concernant les relations entre CPE et médiateurs. Rappelons-le, le Département n'a pas autorité sur les chefs d'établissements.

Face à cette situation, je presse la majorité départementale de repenser sa stratégie en collaboration étroite avec tous les acteurs clés. Le bien-être et la sécurité de nos élèves ne peuvent être mis en jeu. Notre jeunesse mérite bien mieux.



© CD91 / Alexis Harichard

UNE RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE EN PLEIN CŒUR DE VILLE

Annoncé depuis plusieurs mois, le projet de résidence à vocation intergénérationnelle va voir le jour à quelques pas du centre-ville. Au sein de l'ancien bâtiment « Odyssée », situé entre les Millepertuis et Courdimanche, la future résidence permettra d'accueillir plus de 80 logements à destination des personnes âgées autonomes et des jeunes majeurs qui débutent leur parcours résidentiel. Sans être démoli, le bâti fera peau neuve avec des travaux d'isolation et de rénovation des façades. L'intérieur, quant à lui, offrira aux futurs résidents des logements accessibles, spacieux et adaptés. Coup de projecteur sur les différentes étapes du projet.

Une forte volonté municipale

La région Parisienne est soumise à l'une des plus fortes tensions d'Europe en matière d'accès aux logements et la ville des Ulis n'échappe pas à ce phénomène. De plus, la majeure partie de notre patrimoine immobilier ayant été construite entre les années 1960 et 1970, l'offre de logement répondant aux normes « PMR » reste très réduite. Avec un vieillissement certain de la population Ulissienne, les demandes de logements liées à une problématique d'accessibilité connaissent une constante augmentation depuis plusieurs années. En outre, la ville des Ulis ne comporte que très peu de logements de petite taille (de type studio ou deux pièces) ce qui complique grandement le début du parcours résidentiel pour de nombreux jeunes majeurs qui entrent dans la vie active et aspirent à une légitime autonomie. **« Une double problématique à laquelle nous devons répondre si nous voulons permettre à toutes les générations de vivre sereinement aux Ulis »** soulève Olfa Zridate, élue en charge des questions de logement.

Dans la poursuite de cet objectif, la municipalité a donc souhaité développer un projet de résidence intergénérationnelle sur la commune. Un travail mené de concert avec la Caisse des Dépôts et Consignation, propriétaire du bâtiment qui abritait l'ancienne résidence pour personnes âgées de l'Odyssée (AREPA/ARPAVIE) fermée depuis l'ouverture de l'EPHAD public Simone Veil. La localisation du bâtiment, à deux pas du centre-ville, des services publics, des espaces verts et des commerces, en fait un lieu idéal pour le

développement d'un projet de logements intergénérationnels, auquel prendront part le Département de l'Essonne, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay et la Caisse nationale d'assurance vieillesse.

Des logements accessibles et confortables

Construit dans les années 1970 en bordure de l'avenue de Bourgogne et entre les résidences des Millepertuis et de Courdimanche, le bâtiment de la résidence Odyssée va faire l'objet d'une rénovation intégrale afin d'offrir **82 nouveaux logements meublés et équipés** aux futurs résidents.

Si le permis de construire devrait être validé en cette fin d'année 2023, les travaux débuteront quant à eux au printemps 2024 pour une livraison prévue à l'automne 2025.

Pour répondre aux attentes de la Municipalité, une partie des logements sera intégralement adaptée aux personnes à mobilité réduite. Et afin d'accompagner au maximum la sérénité des habitants âgés de la résidence, environ **20 %** des logements comportera des aménagements favorisant la mobilité (barres de maintien, receveur de douches extra-plats, etc.).

Parmi les 82 logements prévus, 5 d'entre eux, d'une superficie de 34m², permettront d'accueillir des couples avec ou sans enfant en bas âge. Les 77 autres logements proposeront un espace de vie de 26m² en moyenne. Chacun des logements sera équipé d'une salle de bain, de sanitaire et d'une cuisine.

Outre ces espaces individuels, la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC) qui aura la charge de la gestion de l'habitat prévoit au sein de la résidence des espaces communs de vie et de convivialité à destination des habitants.

UN PROJET POUR PERMETTRE LE PARTAGE ET L'ÉCHANGE ENTRE GÉNÉRATIONS

En ciblant des habitants de générations différentes, le projet de la future résidence mise sur la capacité à créer un lien entre jeunes majeurs en recherche d'autonomie et personnes plus âgées indépendantes. Cette « rencontre » à différentes étapes du parcours résidentiel favorisera les échanges et les interactions entre les générations de résidents, outre l'entraide évidente que suppose ce mélange de profils.

Une volonté affichée par la Municipalité comme le confirme Jean Gaston Mouhounou, élu en charge notamment du lien intergénérationnel : **« au cœur de ce projet, nous défendons la solidarité entre voisins. Ce sera également un levier important pour lutter contre l'isolement des personnes âgées et des jeunes majeurs qui vivront ensemble dans un environnement sécurisant, bienveillant et vivant. »**

Conscient de l'enjeu et afin de garantir à chaque résident la sérénité de son parcours, le bailleur CDC proposera d'ailleurs un accompagnement social directement sur place.

POUR UN ESPACE DE VIE ADAPTÉ À CHAQUE ULISSIEN



Il est certes rassurant d'avoir à disposition un logement, mais il est aussi important de vivre dans un cadre de vie décent et digne. La Municipalité fait de la lutte contre le logement indigne son cheval de bataille.

Ce sont donc **82 logements autonomes meublés et équipés**, dont bénéficieront les futurs occupants. **77 T1 d'une superficie moyenne de 26 m²** seront destinés aux personnes isolées, victimes de violences, aux couples sans enfant, aux personnes avec un handicap moteur, aux personnes vieillissantes et aux parents isolés avec un enfant de moins de trois ans. **5 T1 d'une superficie moyenne de 34 m²** sont à

destination des parents isolés avec un enfant ou deux enfants d'âge maternel ou primaire et aux couples avec un enfant d'âge maternel ou primaire.

La résidence comprendra toutes les commodités d'accueils dignes d'un lieu de séjour, 5 % des logements seront adaptés pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). **18 %** seront équipés partiellement d'équipements spécifiques favorisant la mobilité (barres de maintien ou bac de douches extra plats). Une offre de stationnement est prévue aux abords de la résidence.

Conformément au cahier des charges avec le bailleur, les principaux locaux prévus pour le fonctionnement de la résidence seront composés de : bureau d'accueils/espace détente, un bureau d'accompagnement social, un espace détente du personnel, archives, WC collectifs PMR, une salle polyvalente d'environ **35 m²**, un local ménage, un local informatique, des vestiaires/sanitaires, un atelier/réserve, des locaux pour les poussettes, etc. **Pour la sécurité des futurs résidents, un dispositif de contrôle d'accès avec une visiophonie et un système de vidéosurveillance est prévu.**

LES OBJECTIFS DU PROGRAMME



► Offrir une capacité de 82 studios de type T1 et T1 bis.

► Proposer aux Ulissiens des logements répondant aux normes actuelles de confort.

► Produire des logements autonomes et limiter les pratiques de sur-occupation.

► Proposer des aménagements des logements et des parties communes intérieures ou extérieures qui découragent le développement d'activités informelles.

Le Projet en bref

► Le bâtiment Odyssee fait peau neuve pour accueillir la première résidence intergénérationnelle des Ulis

► 82 logements individuels offrant salle de bain, sanitaires et cuisine

► Une offre de logements accessibles et à prix modérés



le mot des élus

Depuis le début du mandat, nous nous sommes attachés à mener une réflexion sur le devenir du site de l'ancienne résidence de personnes âgées AREPA situées aux Millepertuis, et fermée depuis l'ouverture de l'Ephad Simone Veil.

Ce projet intergénérationnel répond à une volonté municipale de créer un lien entre les différents publics, et nous sommes fiers qu'enfin celui-ci puisse se concrétiser.

Mené avec CDC Habitat Social, filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations, il est destiné à des personnes prioritaires : des jeunes actifs en formation, à des personnes âgées de plus de 50 ans autonomes dont la situation nécessite un accueil en résidence sociale (perte d'emploi, séparation, isolement...). Il servira également à accueillir des ménages de 1 à 3 personnes : des personnes seules, en couples avec ou sans enfants.

Sa vocation est de les accompagner vers un logement pérenne, un suivi social de qualité sera mis en place pour répondre aux besoins des résidents.

Annick LE POUL, ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE, RÉFÉRENTE DU CONSEIL DE QUARTIER EST

Soulié N'GAIDÉ, ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DE LA COHÉSION SOCIALE, DE LA CITOYENNETÉ, DES RELATIONS USAGERS ET DE L'ACCÈS AUX DROITS

Emilia RIBEIRO, ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE DU BIEN VIEILLIR, DE L'ACCÈS AUX SOINS ET DES RELATIONS INTERNATIONALES

BIEN VIEILLIR

RENDEZ HOMMAGE À VOS PROCHES

Réservez vos compositions florales avec le SICOMU et le lycée Horticole de Marcoussis. Le SICOMU et le Campus St Antoine de Marcoussis mettent en place un partenariat afin de permettre aux proches désireux de rendre hommage à leur(s) défunt(e)s de réserver des compositions florales et de les retirer au SICOMU aux dates suivantes :

- ▶ Lundi 30 octobre 2023
- ▶ Mardi 31 octobre 2023
- ▶ Mercredi 1^{er} novembre 2023
- ▶ Jeudi 2 novembre 2023
- ▶ Vendredi 3 novembre 2023

POUR TÉLÉCHARGER LE BON :



ADRESSE POSTALE :

**SICOMU, 12 rue de l'Orme
à Moineaux, 91940 LES
ULIS @ sicomu@sicomu.fr
☎ 01 64 46 10 22**



Valoriser le bien vieillir durant la Semaine Bleue !

La semaine Bleue est chaque année l'occasion de valoriser la place de nos Aînés et les liens intergénérationnels dans notre ville. Du 2 au 6 octobre, plusieurs activités comme le sport, la musique, des ateliers pratiques, des visites et des moments conviviaux seront au programme dans des espaces dédiés et partout en ville !



RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS : 01 29 29 34 36

PANIER OU REPAS FESTIF

Pour les aînés ulissiens retraités et/ou sans activité professionnelle, de 62 ans et plus.

À retourner au service des Aînés impérativement avant le 14 octobre 2023.

NOM :

PRÉNOM :

RÉSIDENCE :

TÉLÉPHONE :

MAIL :

DATE DE NAISSANCE : Monsieur : / / 19

ou Madame : / / 19

Veillez cocher la case qui correspond à votre situation :

Vous êtes le seul retraité du foyer ou en couple (tous les deux retraités)



CHOIX N°1

Panier festif

Proposition 1
viande - légumes

Proposition 2
poisson - légumes

Un seul choix possible pour les couples ! (Un panier pour deux ou vous assistez tous les deux au repas).

Retrait salle du Conseil Municipal

Les 28 et 29 novembre de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Livraison au domicile
Personnes à mobilité réduite
ou âgées de 80 ans et +

CHOIX N°2

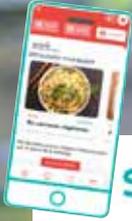
Repas convivial

Vous participez au repas du samedi 9 décembre 2023 (sous réserve des places disponibles)

Afin de vous rendre en salle du Conseil Municipal et si vous répondez aux critères⁽¹⁾, vous avez la possibilité de réserver la navette gratuite du service des Aînés.

Pour toute réservation, veuillez appeler le 01 69 29 34 36.

(1) Les aînés Ulissiens retraités, de 62 ans et plus, non véhiculés, en perte d'autonomie et/ou ayant des problèmes de mobilité.



soqeres

Restez connecté à la cantine avec SoHappy

SEMAINE DU 02 AU 06 OCTOBRE 2023

| LUNDI | MARDI <i>Végo</i> | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|--|---|---|---|--|
| Salade de tomate BIO Salade verte BIO et dés de cantal AOP et vinaigrette moutarde | Sauce ratatouille et pois cassés Pâtes BIO Yaourt aromatisé Pomme BIO Orange BIO | Dés de poisson PMD sauce curry Haricots verts Pommes de terre vapeur | Carottes râpées BIO Salade verte BIO vinaigrette aux herbes | Filet de merlu PMD sauce champignons Carottes bio Boullgour BIO Camembert Coulommiers Raisin AGB Pain spécial |
| Cordon bleu de volaille Pané à l'emmental Julienne de légumes Blé | GOÛTER Gâteau fourré à la fraise Petit fromage frais sucré Jus de pommes | Petit fromage blanc aux fruits Banane BIO Ananas BIO | Sauté de boeuf LR sauce dijonnaise (moutarde) Pavé de colin d'Alaska PMD sauce tomate Semoule | GOÛTER Baguette Confiture de fraise Yaourt aromatisé Compote pomme nectarine allégée en sucre |
| Compote de pommes et abricots allégée en sucres | | GOÛTER Baguette Fromage frais Petit Moulé Coupelle de purée de pomme coing | Dessert lacté gélifié saveur chocolat | GOÛTER Baguette viennoise Orange Petit fromage blanc aux fruits |
| GOÛTER Riz soufflé au chocolat Pomme Lait demi écrémé | | | | |

SEMAINE DU 16 AU 20 OCTOBRE 2023

| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI <i>Végo</i> | VENDREDI |
|---|--|---|---|---|
| Merlu portion PMD sauce béchamel aux épices douces Légumes façon Maillot (petit pois, carotte, haricot vert) Semoule | Pomelos BIO Salade verte bio et vinaigrette moutarde Saucisse de Strasbourg* Omelette BIO Lentilles locales mijotées | Céleri rémoulade Choux bicolores et dés de cantal AOP Rôti de boeuf LR froid et ketchup Pavé de colin d'Alaska PMD sauce basquaise Frites | Curry de légumes et pommes de terre Petit fromage blanc aux fruits Purée de pomme et poire BIO | Dés de poisson PMD sauce crème aux herbes Coquillettes BIO Coulommiers Camembert Orange BIO Ananas BIO |
| Gouda Emmental Poire BIO Banane BIO Pain spécial | Dessert lacté gélifié saveur chocolat | Rôle de boeuf LR froid et ketchup Pavé de colin d'Alaska PMD sauce basquaise Frites | Petit fromage blanc aux fruits | GOÛTER Rocher coco napé chocolat Banane Petit fromage blanc aux fruits |
| GOÛTER Baguette Gelée de groseille Petit fromage frais sucré Jus de pommes | GOÛTER Baguette viennoise Compote de pommes allégée en sucre Lait demi écrémé | Tarte au flan DCG | GOÛTER Gâteau fourré au chocolat Pomme Yaourt nature | GOÛTER Baguette Beurre doux Yaourt aromatisé Prune reine claudie |

SEMAINE DU 09 AU 13 OCTOBRE 2023 « Les saveurs du monde »

| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VEND. <i>Végo</i> |
|--|--|--|---|---|
| Salade de mâche et betteraves rouges Noix de cajou et dés d'emmental et vinaigrette moutarde | Riz sauce teriyaki et oeuf dur Petit fromage frais nature Ananas | Poulet sauce Kedjenou (tomate aubergine oignon gingembre) Emincé végétal au jus Confit de carottes batonnet Boullgour | Salade verte BIO et croûtons et dés de cantal AOP et vinaigrette moutarde | Enchilada (Haricots rouges, maïs) Tortilla de blé Fromage blanc nature Confiture de lait |
| Escalope de dinde au cheddar sauce tomate Beignets de calamar Tortis tricolores BIO | Noix de coco rapée (accomp.) Pain spécial | Yaourt BIO brassé à la fraise Banane BIO sauce au chocolat lait CPNE | Meunière colin pmd d'Alaska frais Haricots verts Purée de pommes de terre CPNE | GOÛTER Barre pâtissière à partager Yaourt aromatisé Prune rouge |
| Pomme BIO Kiwi BIO | GOÛTER Baguette Fromage Frais Tartare nature Pomme | GOÛTER Pain au chocolat Petit fromage blanc aux fruits Jus d'ananas | Crêpe nature sucrée | GOÛTER Baguette Confiture d'abricots Orange Lait demi écrémé |
| GOÛTER Madeleine Yaourt nature Compote tous fruits allégés en sucre | | | | |

SEMAINE DU 23 AU 27 OCTOBRE

| LUNDI | MARDI <i>Végo</i> | MERCREDI | JEUDI | VEND. |
|--|--|---|---|--|
| Potimenter de poisson PMD (purée de potiron et pommes de terre) CPNE | Salade verte BIO et croûtons Endives BIO et dés d'emmental et vinaigrette d'agrumes | Couscous de légumes, fèves et semoule Munster AOP Pont l'Évêque AOP Prune rouge Figue fraîche Pain spécial | Émincé de chou blanc Émincé de chou rouge et dés d'emmental | Carottes râpées BIO Salade verte BIO et vinaigrette moutarde |
| Yaourt BIO nature Pomme BIO Kiwi BIO | Omelette BIO Cordiale de légumes (carotte, courgette, haricots verts) Boullgour | Rôti de veau LR au romarin Nuggets de blé Fusilli BIO | Rôti de veau LR au romarin Nuggets de blé Fusilli BIO | Filet de colin d'Alaska PMD pané frais et quartier de citron Carottes BIO Riz BIO |
| GOÛTER Barre pâtissière à partager Compote de pommes et bananes allégée en sucre Petit fromage frais sucré | GOÛTER Baguette Beurre doux Yaourt aromatisé Prune reine claudie | GOÛTER Baguette Confiture de fraise Yaourt aromatisé Jus multifruit | Crème dessert BIO chocolat | Gâteau au citron CPNE |
| | | | | |

* Les menus sont susceptibles d'être modifiés.

JEUNESSE ULISSIENNE

Félicitations !



Iness

Félicitations !

Iness a bénéficié d'une bourse de la Municipalité pour l'aider dans son séjour de 4 mois près de Toronto dans le cadre de ses études de commerce.

Émilie

Félicitations !

Émilie a bénéficié de la bourse permis de la Municipalité. Elle a passé le permis avec succès. Elle peut maintenant réaliser son projet de devenir Gendarme Adjoint Volontaire.



Néné

un talent Ulissien !

Agée de 16 ans, elle est inscrite au lycée international de Palaiseau. Aidée par l'association Ulissienne Leux Tech (qui utilise le numérique comme levier de mobilité sociale pour les habitantes des quartiers populaires), elle monte son entreprise d'aide à la méthodologie pour les jeunes du CP à la seconde.

Le concours d'éloquence de l'agglo « À pleine voix », revient !



Après deux éditions couronnées de succès : 126 candidats et 22 villes représentées, le concours d'éloquence de l'agglo Paris-Saclay « À Pleine Voix » revient pour une troisième édition. On compte sur vous pour porter les couleurs de votre ville !

Après la Liberté et la Fraternité, c'est au tour de l'Égalité de nourrir l'inspiration des candidats. Qui sera le plus convaincant ? Avec quels mots en parlerez-vous ? Quelles idées développerez-vous ? Ouvert à tous les jeunes de 15 à 18 ans résidant, étudiant ou pratiquant une activité associative sur le territoire, À pleine voix vise à former et sensibiliser les jeunes à la prise de parole en public et très concrètement à se préparer au Grand Oral du baccalauréat.

Le concours se déroulera sur 5 mois et en 3 temps. **Une première**

phase d'auditions de sélection aura lieu les 17 et 18 novembre 2023 dans chaque ville participante. En janvier, une deuxième phase de 5 demi-finales précèdera la grande finale prévue le 2 mars 2024. Tout le long du concours, les candidats bénéficieront d'ateliers de coaching ou de sessions encadrées de répétition.

Ce concours est organisé par l'agglomération Paris-Saclay en partenariat avec les 27 villes du territoire. Pour plus de renseignements sur le concours et les conditions pour y participer



➔ INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS AUPRÈS DE : **du 9 octobre au 6 novembre sur www.paris-saclay.com**

LA GAZETTE

DE L'EMPLOI



“

Venez échanger avec votre élue durant les permanences emploi

Soucieuse de maintenir le lien avec la population et étant très sollicitée sur les réseaux sociaux, je me devais de réfléchir à une solution beaucoup plus accessible pour les Ulissiennes et les Ulissiens.

La mise place de la permanence emploi, va permettre d'apporter une première réponse sur les éventuelles interrogations et/ou difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

En fonction de la demande et de la situation de la personne, cette permanence me permettra de l'orienter vers la bonne structure en fonction de ses besoins (accompagnement, emploi, suivi de parcours, formations) et toute autre difficulté rencontrée liée à l'emploi.

C'est pourquoi, à partir du mois d'octobre 2023, les permanences débiteront et cela jusqu'à la fin de l'année 2023 au sein des deux MPT (les Amonts et Courdimanche).

Au plaisir de vous recevoir,

Délila M'Henni, ÉLUE À L'EMPLOI ET L'INSERTION
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

*Bien cordialement,
Délila M'henni*

CALENDRIER DES PERMANENCES

MAISON POUR TOUS DES AMONTS :

18h30 -20h

Jeudi 12/10

Jeudi 08/11

Jeudi 07/12

MAISON POUR TOUS DE COURDIMANCHE :

18h30 -20h

Jeudi 26/10

Jeudi 23/10

Jeudi 14/12





L'ANTENNE DES ULIS VOUS ACCUEILLE : **1 rue de l'Aube**



DU LUNDI AU JEUDI : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

LE VENDREDI : de 9h à 13h et de 14h à 16h



ENTREZ DANS LA MÊLÉE

VITA-LIS Mission Locale Paris Saclay, en partenariat avec l'UEAJ de Bures-sur-Yvette, vous propose d'entrer dans la mêlée ! Dans le cadre de la coupe du monde de Rugby, venez participer à de nombreuses actions du 13 septembre au 8 novembre 2023. Des ateliers (secourisme, softskills, nutrigame, sport féminin, rugby fauteuil, forum au CNR), des visites (école de journalisme, club de rugby) et des rencontres avec des pros du sport et des joueurs !



SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE

VITA-LIS, Mission Locale Paris Saclay vous invite à deux temps forts ; à l'occasion de la 34^e édition

des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) organisées sur notre territoire par la Communauté d'Agglomération Paris Saclay : **Lundi 16 octobre 2023** : Deux sessions de descente en rappel, à 10h et 14h, au Viaduc des Fauvettes à Bures sur Yvette. **Jedi 19 octobre 2023** (date à confirmer) : Un atelier de sensibilisation à la santé mentale animé par notre partenaire APASO, à 14h sur notre antenne des Ulis.



COACHING ALTERNANCE

Un projet d'alternance ? Participez au coaching organisé par VITA-LIS Mission Locale Paris Saclay, du 3 au 17 octobre 2023 sur notre antenne des Ulis ! Au programme : des ateliers classiques (CV, lettre de motivation, recherche d'emploi...) et des ateliers

inédits : softskills, CV vidéo, sophrologie...



CHANTIERS BÉNÉVOLES REMPART

Vous souhaitez vous engager dans la préservation du patrimoine local ? VITA-LIS, Mission Locale Paris Saclay vous emmène à une journée

de découverte, en compagnie de l'association REMPART, mardi 3 octobre 2023 au Château de Montagu à Marcoussis.



CV VIDÉO

Envie de sortir du lot en proposant un CV original aux recruteurs ? VITA-LIS, Mission Locale Paris Saclay créé avec vous votre CV en vidéo ! Pitch, tenue vestimentaire, posture, diction et tournage : vous

devez être disponible les 9 et 10 octobre 2023, sur notre antenne des Ulis !



INSCRIPTION AUPRÈS DE VOTRE CONSEILLER-ÈRE MISSION LOCALE OU PAR TÉLÉPHONE AU :



01 69 18 79 10 (antenne des Ulis) ou 0 800 09 10 13 (antennes de Massy et Palaiseau).



EMPLOI
INSERTION
FORMATION

Ensemble, agir au cœur du territoire

➔ PLUS D'INFOS : www.meif-paris-saclay.fr
au ☎ 01 69 29 00 11 ou à @ contact@meif.fr



Pour un numérique
facile et utile

Vivons
Parlons



DES ÉVÉNEMENTS POUR ÉCHANGER ET SE RENCONTRER

ATELIERS INTERACTIFS POUR
DÉCOUVRIR ET PRATIQUER

TABLES RONDES
AVEC DES EXPERTS POUR ÉCHANGER

Pour plus d'informations
01 60 10 22 34
lasemaine numerique.org



Forum Emploi & SPORT Diversité Paris-Saclay

La MEIF Paris-Saclay organise en partenariat avec les acteurs du service public de l'emploi, un nouvel événement soutenu par l'agglomération Paris-Saclay, l'entreprise SANDPI et l'Agefip !

13 octobre
de 13h30 à 17h au CNR de Marcoussis

Des ateliers : préparation à l'entretien, sensibilisation au handicap, découverte de métiers et de formations, quizz, simulateurs, casques virtuels.

En savoir +

Espace
Village de l'Emploi
Job Dating

Espace
Village sportif
Initiation

Logos: nanopi, SANDPI, Agefip, FACCE, etc.

SEMAINES DES USAGES NUMÉRIQUES

Grâce au soutien des acteurs institutionnels et associatifs, la MEIF Paris-Saclay et l'association CATON coordonnent le forum SUN - **Semaines des Usages Numériques - du 10 au 24 octobre** : l'organisation par des entités locales, d'une soixantaine d'ateliers interactifs sur les services liés aux usages numériques disponibles en nord-ouest Essonne, ainsi que de six tables rondes sur des enjeux sociétaux du numérique. Programme complet sur le site lasemaine numerique.org

EMPLOIS : LA VILLE DES ULIS RECRUTE

les
Ulis
Terre de talents

Responsable de la restauration collective H/F

CATÉGORIE C | TITULAIRE OU CONTRACTUEL
CANDIDATURE À ADRESSER À MONSIEUR LE MAIRE JUSQU'AU 18/11/2023

MISSIONS PRINCIPALES

- ▶ Sous la responsabilité du chef de service entretien / restauration, vous devrez :
- ▶ Assurer et encadrer la distribution des repas
- ▶ Garantir le respect de la réglementation inhérente au secteur de la restauration collective. Agir en conformité avec les aspects réglementaires du secteur en lien avec la DDPP (direction départementale de la protection des populations), notamment en ce qui concerne les conditions d'accueil, les prestations et les services au public, etc.



Chef du service archives H/F

CATÉGORIE A | TITULAIRE OU CONTRACTUEL
CANDIDATURES À ADRESSER À MONSIEUR LE MAIRE
JUSQU'AU 9 NOVEMBRE 2023

MISSIONS PRINCIPALES

- ▶ Piloter les opérations de versements
- ▶ Conseiller, former et accompagner les services municipaux et les correspondants archives dans la gestion des archives courantes et intermédiaires, etc.



RETROUVEZ LES : **2 avenue d'Alsace**

**DU LUNDI AU JEUDI : de 13h15 à 17h sur rendez-vous
de 9h à 13h15 sans rendez-vous**

Un agent vous accompagne dans l'utilisation des bornes internet pour faire vos démarches.

LE VENDREDI : de 9h à 12h sans rendez-vous



12 OCTOBRE 2023
10H - 17H AÉROGARE ORLY 4
3^{ÈME} ÉTAGE

**LES RENDEZ-VOUS
POUR L'EMPLOI
D'ORLY PARIS®** 11^È ÉDITION

PARTICIPEZ AU 1^{ER} ÉVÉNEMENT
RECRUTEMENT DU SUD FRANCILIEN
TOUS SECTEURS D'ACTIVITÉ
6 000 CONTACTS
CANDIDATS - ENTREPRISES

Dans un site d'exception
au cœur de l'aéroport Paris-Orly

DES FORMULES ADAPTÉES À VOS BESOINS !
Formules Stand Grand public :
Pack Entreprise / Pack Premium Entreprise /
Pack Premium Plus Entreprise
Formules Job Meeting

TOUT SAVOIR sur l'événement :
orlyparis.com

UN ÉVÉNEMENT ORGANISÉ PAR : Orly Paris, ANA, CCI ESSONNE, CCI VAL-DE-MARNE, MUSEUM LOCALS ORLY

AVEC LE SOUTIEN DE : Région Île-de-France, Exonorm, VAL de MARNE, Grand Orly, PARIS SACLAY, HUNGIS, etc.

En tant qu'acteur incontournable de l'emploi Pôle Emploi se mobilise auprès des partenaires dans l'organisation de forum à destination de tout public. Tous les domaines sont représentés. Venez nombreux.

EMPLOIS : LA VILLE DES ULIS RECRUTE



Animateur relais assistant(es) maternel(les) H/F

CATÉGORIE A OU B SELON PROFIL | CDD OU TITULAIRE
CANDIDATURE À ADRESSER À MONSIEUR LE MAIRE JUSQU'AU
13/12/2023

MISSIONS PRINCIPALES

- ▶ Sous la responsabilité de la responsable des relais assistantes maternelles, vous devrez : Assurer le double objectif poursuivi par la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) :
- ▶ Améliorer l'information et l'accompagnement des familles sur l'ensemble des modes d'accueil du jeune enfant
- ▶ Favoriser la professionnalisation des assistants maternels en charge de l'accueil individuel du jeune enfant.



Auxiliaire de puériculture H/F

CATÉGORIE B | TITULAIRE OU CONTRACTUEL
CANDIDATURE À ADRESSER À MONSIEUR LE MAIRE JUSQU'AU
21/11/2023

MISSIONS PRINCIPALES

- ▶ Accueillir l'enfant et assurer sa sécurité physique et affective Contribuer à son éducation et à son éveil.
- ▶ Accueil des enfants et parents en assurant la transition entre la famille et la structure
- ▶ Organisation, proposition et participation aux activités ludiques et motrices adaptées aux différents âges des enfants
- ▶ Prise en charge de l'hygiène corporelle des enfants
- ▶ Accompagnement de l'enfant dans l'acquisition de son autonomie : apprentissage de la propreté, se vêtir et s'alimenter seul, etc.





Santé mentale : le combat de demain

Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale auront lieu du 9 au 22 octobre. Cette 34^e édition sera l'occasion pour la Municipalité et ses partenaires, de sensibiliser davantage sur le sujet.



► UN SUJET PRIORITAIRE POUR LA MUNICIPALITÉ

De manière globale, les enjeux liés à la santé interpellent la Municipalité. Et plus particulièrement celles en rapport avec la santé mentale. Un combat qu'elle entend porter jusqu'au bout. Malgré les problématiques que peut rencontrer notre territoire en matière d'offres de soins (pénurie de médecins, prochains déménagements des hôpitaux d'Orsay et Longjumeau vers le plateau de Saclay), l'équipe municipale reste mobilisée. En lien avec le secteur psychiatrique et les directeurs d'hôpitaux, elle entend prendre à bras le corps ce sujet essentiel pour tous.



► UNE QUESTION ESSENTIELLE POUR TOUS

La santé mentale constitue un état de bien-être qui permet à chacun d'entre nous de réaliser notre potentiel. D'abord,

une bonne santé mentale permet de gérer notre stress, nos émotions, nos relations interpersonnelles et de maintenir une qualité de vie équilibrée. Ensuite, elle permet de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès, d'être productive pour pouvoir contribuer aussi à l'avancée de la communauté.



► LIBÉRER LA PAROLE POUR SENSIBILISER

Une plus grande sensibilisation et la volonté d'aborder la question ont conduit à de nouvelles appréhensions du sujet. Aujourd'hui, elle est mieux comprise et acceptée pour surpasser toutes les formes de stigmatisations, même si de nombreux défis restent à relever. La Municipalité et ses partenaires ont donc prévu des actions un peu partout en ville durant ces deux semaines afin de sensibiliser les Ulissiennes et les Ulisiens.

Quelques temps forts du programme :

► **SAMEDI 14 OCTOBRE À 16H30 À 17H30 OUVERTURE DES SISM** (entrée libre). Inauguration des Semaines de la Santé Mentale au Radazik en présence de Lucie Sellem, vice-présidente de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay chargée de la santé.

► **SAMEDI 14 OCTOBRE À 15H ATELIERS BIEN-ÊTRE** Sophrologie, yoga, nutrition à la Maison Pour Tous des Amonts (entrée libre).

TROPHÉES DES SPORTS : CÉLÉBRONS L'EXCELLENCE SPORTIVE ULISSIENNE !



| 15 |

Rendez-vous le mardi 7 novembre dès 19h30 à l'Espace culturel Boris Vian, pour valoriser et récompenser ensemble les acteurs de notre riche tissu sportif et associatif.

Terre de talents, terre de sports.

La réputation de notre ville en matière sportive n'est plus à démontrer. Elle repose sur le rôle de nombreuses et nombreux athlètes de haut niveau qui ont longtemps porté son image.

Aujourd'hui encore, cette image se pérennise dans le temps grâce à l'engagement et à l'action significative des associations et des clubs sportifs de la ville.

Après le succès des Trophées des sports 2022, la Municipalité renouvelle cette cérémonie qui a pour objectif, de mettre en lumière nos athlètes ulisiens de toutes les disciplines confondues et leurs excellents résultats sur la saison 2022-2023. L'engagement et l'investissement des bénévoles, facilitent l'organisation pratique des saisons sportives. Cette cérémonie sera l'occasion de valoriser leur travail. Enfin, les Trophées des sports sont l'occasion de saluer le travail des équipes d'encadrement, (entraîneurs et les éducateurs) qui jouent un rôle essentiel dans le parcours de nos brillants athlètes.

➔ RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS :

sport_site@lesulis.fr -

Direction des sports et loisirs

☎ **01 69 29 34 13**

Entrée gratuite



UN RENDEZ-VOUS A NE SURTOUT PAS MANQUER !

Du lundi 16 au vendredi 20 octobre « Ce n'est pas demain la vieille ! »

Pour combattre les préjugés contre les femmes âgées de plus de 50 ans et changer le regard que la société porte sur elles, la photographe Sandrine Alouf a lancé l'exposition « Ce n'est pas demain la vieille ! » qui parodie des shootings sportifs, de mode. L'exposition aura lieu en présence de la photographe à l'Espace culturel Boris Vian.

➔ **HORAIRE : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30. Vernissage le lundi 16 octobre à 18h30**



Des difficultés à accéder à un logement social ? Vous pouvez bénéficier du Droit Au Logement Opposable (DALO) via la préfecture.

Pour voir les conditions et la procédure à suivre



La Municipalité en a fait une question prioritaire : il est essentiel pour chacun de disposer d'un toit, mais surtout d'y vivre dignement. Quand on est logé et surtout bien logé, cela peut faciliter l'insertion sociale et constituer un pilier essentiel pour une ville inclusive et équitable. La commune des Ulis demeure l'une des villes les plus équilibrées en termes de mixité de logement. La Municipalité pourtant n'est pas l'unique décisionnaire dans le processus d'attribution.

HABITER AUX ULIS, LE POINT SUR LE LOGEMENT SOCIAL



le mot de l'élue

La problématique du logement social est une priorité majeure pour la Municipalité : 1477 demandes portent sur les Ulis en 1^{er} choix et 7651 ménages sont toujours dans l'attente d'une attribution toutes positions confondues. La Municipalité ne peut proposer des dossiers que pour 20% des logements sociaux de la ville, dont la gestion est assurée par divers bailleurs.

Le delta entre le nombre de demandes et la typologie des demandes et la marge de manœuvre de la Municipalité est énorme. Cela génère de fortes frustrations légitimes chez les demandeurs. Voire parfois quelques

fantasmes. Pour autant, nous essayons de mieux calibrer notre action afin de rendre le Processus transparent et efficace. Une condition quasi obligatoire si nous voulons appliquer nos objectifs politiques pour l'accès au logement.

Nous essayons sans cesse de nous réinventer et d'expérimenter de nouveaux dispositifs.

À titre d'exemple, lors du Conseil Municipal du 14 septembre 2023, nous avons validé notre adhésion au dispositif « Échanger Habiter ». Une initiative innovante chapeautée par un groupement d'intérêt public composé entre autres de bailleurs sociaux. Au-delà d'une simple plateforme d'échange de logements sociaux, elle offrira une plus grande autonomie aux demandeurs qui pourront activement rechercher des solutions en phase avec leurs situations personnelles.

Nous sommes profondément engagés à œuvrer sans relâche face à cet enjeu. Nous avons conscience des défis à relever et, même si nous ne possédons pas de baguette magique, soyez assurés que chaque effort sera déployé pour améliorer la situation. Nous collaborerons étroitement avec toutes les parties prenantes, mettant à profit chaque opportunité pour favoriser un logement accessible à toutes et à tous.

Olfa ZRIDATE, CONSEILLÈRE MUNICIPALE EN CHARGE DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT

DES ENGAGEMENTS FORTS SUR LA QUESTION DU LOGEMENT

► Même si la question du logement ne dépend pas uniquement de la Municipalité, elle veille à apporter plus de transparence et d'équité dans l'attribution des logements sociaux. Elle aborde aussi ce sujet sans mettre à l'écart les problématiques du privé. Depuis le début du mandat, l'équipe municipale a vocation à accompagner au maximum les copropriétés et les amicales des locataires. Des mesures sont prises pour régler les nombreux problèmes de chauffage que rencontrent les Ulissiens. Des réflexions sont régulièrement menées afin de faire baisser la tension du logement aux Ulis dans l'avenir.

Une demande forte, mais des disponibilités limitées

Notre ville possède de nombreux atouts : sa position géographique, son histoire, ses commerces, ses équipements, ses espaces naturels. Nous sommes au cœur d'un territoire d'excellence et l'attractivité de la ville repose avant tout sur son dynamisme. Des raisons qui poussent les habitantes et les habitants à y rester ou à y emménager. Ces atouts ont pour conséquence de limiter le nombre de logements qui se libèrent chaque année. Le flux des demandes est donc tendu aux Ulis. La hausse des taux des prêts immobiliers au niveau national ne permet pas aux locataires du privé d'acheter. Les locataires du parc social ne peuvent pas non plus partir vers le privé ce qui fait que les logements ne se libèrent plus. Il n'est pas non plus rare que de nombreux habitants nourrissent plusieurs frustrations issues du fantasme selon lequel la ville serait propriétaire des logements et qu'elle déciderait seule de qui peut prétendre y loger ou non. Ce n'est évidemment pas le cas. La mairie ne dispose que d'une "réservation" sur environ **20%** des logements sociaux de la ville. Au même titre

que les autres réservataires (1% patronal, préfecture, etc.) la Municipalité ne fait que proposer les dossiers en fonction de leur ancienneté, le degré d'urgence et/ou d'acceptabilité provisoire. Charge ensuite aux bailleurs (seuls propriétaires des logements) d'accepter ou non.

Il existe plus de demandeurs qu'il n'existe de logements sociaux de disponibles aux Ulis ! En clair, il y a 4541 logements sociaux sur la ville pour 7651 demandes actives qui portent sur la Ville.

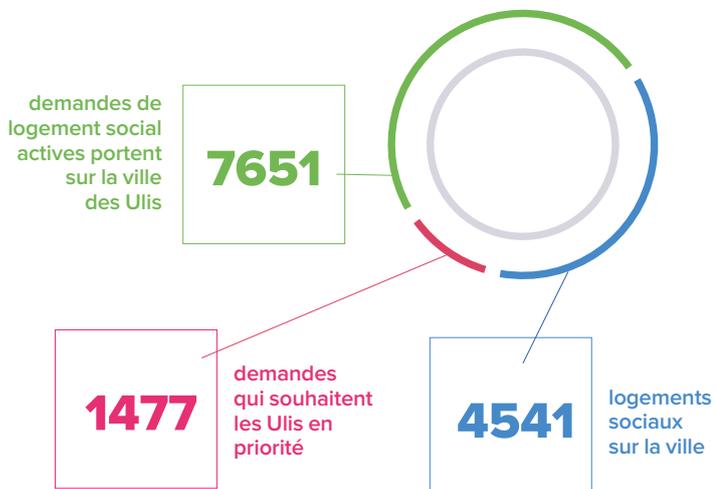
Comment faire sa demande de logement social ?

Pour effectuer votre demande, la première étape est de vous rendre sur le site officiel du gouvernement. Une fois inscrit, vous obtiendrez un numéro unique d'attribution qui vous permettra de suivre régulièrement votre demande en ligne. Il est très important de bien transmettre l'ensemble des justificatifs demandés pour une bonne prise en compte de sa demande.



FAIRE SA DEMANDE EN LIGNE

► QUELQUES CHIFFRES



1 an et 2 mois

Délai moyen d'attribution par taille du logement



BON À SAVOIR

Il est important de mettre votre dossier à jour à chaque changement de situation (composition familiale, changement d'adresse, de revenus, etc.). Le renouvellement de la demande doit être effectué chaque année avant la date d'anniversaire de votre inscription sur le portail. Cela permet de justifier de l'ancienneté de votre demande et éviter ainsi d'être radié de la plateforme.

6 ÉTAPES POUR COMPRENDRE L'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT SOCIAL !

- 1 ► **Lorsqu'un logement se libère**, l'un des bailleurs prévient le réservataire qui peut être soit la Préfecture, la Mairie, Action Logement ou le bailleur lui-même.
- 2 ► **Le réservataire fait une sélection des demandeurs.** La sélection se fait en fonction des ressources et de la composition familiale, de l'ancienneté, etc.
- 3 ► **Trois candidats seront retenus** puis un mail ou un appel leur informant de la disponibilité d'un logement qui répond à leurs critères de recherches. Un bon de visite leurs sera adressé afin de d'effectuer la visite du logement.
- 4 ► **Une fois la visite effectuée**, les demandeurs doivent donner leur réponse. Il faut noter que chaque demandeur a la possibilité de refuser le logement. Par contre, ce refus doit reposer sur des critères objectifs comme par exemple : logement inadapté au handicap, logement trop loin d'un parent ou enfant malade, logement mal adapté à la composition familiale (surtout en cas de grossesse ou de départ d'un ou des enfants), etc.
- 5 ► **Si les demandeurs acceptent** le logement après la visite, ils devront alors préparer et fournir un dossier complet dont la liste leur sera communiquée. Tous les éléments doivent être mis à jour avec un dossier complet au risque de voir son dossier rejeté.
- 6 ► **Le choix définitif du futur locataire** est du ressort de la commission d'attribution.

Quelques chiffres des attributions de logement social en 2023 aux Ulis

- **31** logements ont été attribués par Action Logement (« 1% patronal »).
- **48** logements ont été attribués par le bailleur.
- **38** logements ont été attribués par la Mairie des Ulis.
- **34** logements ont été attribués par la Préfecture.
- **11** logements ont été attribués par un autre réservataire (Conseil Départemental ou Association).

Pour aller plus loin



Une nouvelle vidéo disponible pour tout savoir sur la question du logement social aux Ulis.



Fatou Traoré

Fatou Traoré et ses équipes vous donnent un coup de pouce !

« Installés à l'Espace 128, les agents d'accueils sont disponibles pour accompagner les Ulissiennes et les Ulisiens qui souhaitent se faire assister dans leurs demandes de logement social.

Une fois à l'accueil, nous procédons à un examen de la situation personnelle du demandeur. Nous fournissons toutes les informations utiles. Pour celles et ceux qui ne disposent pas d'un outil informatique, un accès internet gratuit est disponible à l'accueil du service.

Pour les personnes qui le souhaitent, il est possible de prendre un rendez-vous tous les mardis après-midi pour un accompagnement. »

Fatou Traoré, COORDINATRICE ACCUEIL AU SEIN DE LA DIRECTION DE LA COHÉSION SOCIALE ET DES SOLIDARITÉS

► POUR JOINDRE LE SERVICE D'ACCUEIL :
01 69 29 34 36

Que ce soit à l'échelle nationale ou territoriale, les demandes de logements sont nombreuses. Nous vous conseillons donc de maximiser vos chances en évitant de faire des choix trop restreints au moment de la demande (choix d'un quartier précis, étage, balcon...).

LE SERVICE HABITAT-CADRE DE VIE DE LA VILLE VOUS ACCOMPAGNE

Pour toute question sur le logement, les Ulisiens peuvent s'adresser au service Habitat. Il reçoit le public, enregistre les demandes de logements sociaux pour celles et ceux qui ne peuvent pas le faire en ligne et suit les renouvellements des dossiers. Il fait également le lien entre les bailleurs et les locataires concernant tout problème d'ordre sanitaire afin de garantir l'hygiène et la sécurité des logements et en cas de conflits de voisinage.

► POUR CONTACTER LE SERVICE LOGEMENT : logement@lesulis.fr
LE SERVICE HYGIÈNE : [Donner mail hygiene_habitat@lesulis.fr](mailto:Donner_mail_hygiene_habitat@lesulis.fr)



DU VÉLO POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES AÎNÉS

**Vous avez entre 18 et 25 ans ?
L'association Vélo sans âge des Ulis
vous propose une mission de service
civique de 24 h par semaine durant
6 mois. Rémunération : 609 €/mois.**

MISSIONS :

- ▶ Accompagnement des balades des seniors en triporteur.
- ▶ Recherche de nouvelles personnes isolées sur la ville.
- ▶ Contacts avec les communes avoisinantes avec les associations s'occupant de seniors.
- ▶ Participation aux événements de la commune, à la communication de l'association.

Vous serez formés et accompagnés par un tuteur tout au long de votre mission.

➔ INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS :

☎ 06 16 47 91 21

@ joelle.bourgeat-g@laposte.net

☎ 06 69 13 88 93

@ mfakhoury@sc-solidariteseniors.fr

La Maison Départementale des Solidarités (MDS) à vos côtés

Vous avez des besoins spécifiques ? La Maison Départementale des Solidarités (MDS), vous oriente et vous apporte une aide ponctuelle ou durable en prenant en compte votre situation personnelle. L'antenne des Ulis vous accueille au 6 rue des Millepertuis.

La Maison Départementale des Solidarités apporte un soutien de proximité aux familles, aux enfants et aux jeunes. Elle accompagne aussi les personnes âgées en situation de dépendance et les personnes en situation de handicap pour leur permettre de retrouver ou développer leur autonomie de vie. L'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté, la lutte contre les exclusions et la lutte contre toutes formes de violences et de maltraitements font également partie de ses missions.

Une équipe de professionnels est à votre disposition (assistants sociaux, éducateurs, conseillers, infirmiers, médecins...). Ils feront un diagnostic en fonction de vos besoins afin de vous proposer une aide ou un accompagnement personnalisé et adapté.

N'hésitez pas à vous rendre à l'antenne des Ulis pour échanger avec le personnel présent sur place.

➔ INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS : **6 rue des Millepertuis**
☎ **01 64 86 11 10**



Salon Prévention Santé
du 8 au 10 novembre 2023



Trois jours pour faire le point sur votre santé !

Permettre à chacun d'accéder à des soins de qualité est une ambition de la Municipalité. Puisqu'il est important d'allier le soin à la prévention, des actions sont régulièrement mises en œuvre afin d'anticiper et répondre aux défis de la santé aux Ulis (politique de santé communale, sensibilisation, etc.). Du mercredi 8 au vendredi 10 novembre, le Salon Prévention Santé sera l'occasion d'aborder des problématiques prioritaires en lien avec le sujet.

Le Salon Prévention Santé se tient dans la continuité de plusieurs actions menées sur la Ville et qui répondent à des problématiques de santé prioritaires à savoir : la santé mentale, la nutrition (alimentation et lutte contre la sédentarité) et l'usage des écrans. De nombreux partenaires, institutionnels, associatifs, et des experts dans les domaines variés de la santé seront présents. L'évènement se tiendra sur trois jours avec des partenaires différents en fonction des publics visés par ces journées.

Le salon offre une approche complémentaire : en facilitant la rencontre entre les professionnels de la santé de notre territoire et les acteurs institutionnels et associatifs, cela permet de mieux sensibiliser et d'éduquer chacun d'entre nous sur des questions de santé importantes. Chaque participant pourra obtenir des informations auprès d'experts de la santé, les facteurs de risques pour certaines maladies, les modes de vies sains, comment prendre soin de sa santé à tous les niveaux à travers des conseils de prévention, etc.

Par ailleurs, chaque Ulissienne et Ulissien présent, aura la possibilité d'apprendre et se former au moyen d'expériences

concrètes (ateliers créatifs pour proposer une alternative aux écrans ; jeux sur l'accès aux soins, etc.). Plusieurs séances de dépistages seront proposées (VIH, hépatites, audio, diabète) et de la prévention (cancer, audio, punaise de lit...). **Il sera proposé une heure plus inclusive sur les journées ouvertes au public, avec une réduction de la sonorisation afin de privilégier les personnes pour qui ces aménagements sont nécessaires.**

RENDEZ-VOUS À LA MAISON POUR TOUS DES AMONTS ET AU GYMNASSE DES AMONTS

► **Mercredi 8 novembre** (journée enfants, familles) de 13h30 à 14h30 de façon plus inclusive puis de 14h30 à 18h30

► **Jeudi 9 novembre** (journée jeunes collégiens, lycéens, mission locale) de 9h-12h30 puis de 13h30-17h30

► **Vendredi 10 novembre** (journée ouverte à tous) ouverture au public de 13h30 à 14h30 de façon plus inclusive puis de 14h30 à 18h30 et enfin de 18h30 à 20h proposition d'un moment convivial.



INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS :

@ mfustier@lesulis.fr ☎ 01 75 31 83 12

YOUNG

FESTIVAL

ULIS MAX FREESTYLE

BIENVENUE AU FESTIVAL DES CULTURES URBAINES

Rendez-vous le samedi 28 octobre à partir de 16h à l'Espace culturel Boris Vian pour un festival dédié aux arts urbains.

Valoriser les arts de rue, les cultures urbaines et faire découvrir de nouvelles pratiques émergentes, c'est l'objectif de la Direction des Affaires Culturelles en programmant ce festival.

► Battle de foot freestyle avec un sportif ulissien, battles de breakdance, show de danses et de Double Touch, autant de propositions pour vous plonger dans l'univers de ces disciplines urbaines.

➔ PLUS D'INFORMATIONS : lesulis.fr

Un festival en partenariat avec les associations Foot-freestyle, Humanitaria et Oxiigene.

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

☎ 01 69 29 34 90 @ ESPACECULTUREL@LESULIS.FR

ENTRÉE LIBRE

Keryan JEAN, jeune ulissien.

Agenda D'OCTOBRE

Théâtre, humour, danse et musique, retrouvez le programme de vos sorties culturelles du mois d'Octobre.



GAMBINO LA M-G

Rap | Dès 12 ans

SAMEDI 7/10 À 20H30

PLACE DEBOUT 10€

Espace culturel Boris Vian



RESTITUTION DES ATELIERS
L'ACADÉMIE DU HIP-HOP
Flymen Vision

VENDREDI 20/10 À 20H30

ENTRÉE LIBRE SUR INSCRIPTION

Radazik



L'ART DE PERDRE

Théâtre | Dès 15 ans

VENDREDI 13/10 À 20H30

TARIF B À PARTIR DE 10€

Espace culturel Boris Vian



ILLUSIONS PERDUES

Théâtre | Dès 15 ans

VENDREDI 10/11 À 20H

TARIF A À PARTIR DE 10€

Espace culturel Boris Vian



LE DODO ET LE VOYAGEUR

Théâtre | Dès 9 ans

MERCREDI 18/10 À 15H

TARIF C À PARTIR DE 6€

Espace culturel Boris Vian



LE CAMÉLÉON ET SES ENFANTS

Trio'ulis

Conte musical

Tout public

VENDREDI 10/11 À 20H30

TARIF C À PARTIR DE 2€

Radazik

Cinéma : VOTRE PROGRAMME D'OCTOBRE

| 23 |

BOUGER

MERCREDI 4/10

Colargol, l'ours qui chante
à 15h



Mystère à Venise (VO)
à 18h

Un métier sérieux
à 20h30

JEUDI 5/10

Les vieux fourneaux
à 15h

Un métier sérieux
à 18h

Mystère à Venise (VF)
à 20h30

SAMEDI 7/10

Pompoko (VF)
à 15h

Un métier sérieux
à 18h

Mystère à Venise (VO)
à 20h30

DIMANCHE 8/10

Alma Viva (VO)
à 15h

Mystère à Venise (VF)
à 18h

Un métier sérieux
à 20h30

MARDI 10/10



Un métier sérieux (ST)
à 18h

MERCREDI 11/10

Capitaines
à 14h30

Les feuilles mortes (VO)
à 18h

La petite
à 20h30

JEUDI 12/10

Les feuilles mortes (VO)
à 15h

La petite (ST)
à 18h

C'est arrivé près de chez vous
à 20h30

SAMEDI 14/10



Capitaines
à 16h

Un jour tu vieilliras...
à 17h45

Acide
à 20h45

DIMANCHE 15/10

C'est arrivé près de chez vous
à 16h

Les feuilles mortes (VO)
à 18h

La petite
à 20h30

MARDI 17/10

Acide à 18h

Les feuilles mortes (VO)
à 20h30

Concerts, spectacles et nouveautés : retrouvez les programmes de l'Espace culturel Boris Vian et du Radazik sur [lesulis.fr](https://www.lesulis.fr)



ESPACE CULTUREL
BORIS VIAN



RADAZIK

Retrouvez le programme complet du cinéma Jacques Prévert [lesulis.fr](https://www.lesulis.fr)





« Ce projet a un pouvoir médiatique dont les femmes doivent s'emparer, pour prendre confiance en elles-mêmes malgré l'âge et les étapes de la vie »

Pourquoi une femme n'existerait plus après l'âge de 50 ans ? Les stéréotypes, les clichés et les discriminations liés à l'âge ont la dent dure. Sandrine Alouf, photographe veut changer le regard sur l'âgisme avec art et humour. Son appareil photo est une arme ! sous ses clichés, elle valorise et révèle le potentiel des femmes de plus de 50 ans. Allant ainsi à rebours des idées reçues, pour « décroisser les générations ». Découvrons ensemble, Sylvie, cavalière ulissienne qui est l'une des participantes au projet.

Sylvie, 51 ans : valoriser tous les âges à travers l'image !

Changer les regards à travers des clichés photos

Le projet s'intitule « C'est pas demain la vieille ». Il s'inscrit dans le cadre des Semaines de la Santé Mentale qui ont lieu **du 9 au 22 octobre** au Ulis. Le thème des photos est le sport. Un coup de gueule contre les idées préconçues sur l'âge et la vieillesse, voir une contestation positive sur l'invisibilité des femmes de plus de 50 ans. C'est à travers une série de portrait que des femmes « de la vraie vie » inspirantes et vivantes, se prêtent au jeu de la parodie photo de mode dans une ambiance bienveillante.

Sylvie, Ulissienne passionnée de la vie et des défis

Environ quarante minutes d'entretien durant lequel son sourire ne la quittait pas. Sylvie inspire et respire la vie. Âgée de 51 ans, elle est maman d'une fille de 13 ans et arpente depuis huit ans les Ulis. Une ville qu'elle trouve « **hyper humaine avec un nombre d'infrastructures sportives incroyables** ». De nature hyperactive, l'ingénieure de recherche en immunologie-virologie au sein du Centre National de Recherche Scientifique, entretient une passion commune avec sa fille : l'équitation. « **Je montais déjà à cheval un peu à la cow-boy dans les champs du fin fond de la Nièvre, quand j'étais plus jeune. À force de voir ma fille monter d'années en années, je me suis dit pourquoi pas revenir à ma passion première ?** ». Motivée par une coach d'équitation, elle fait fi de son âge et décide de réapprendre les rudiments de l'équitation académique. Car l'âge ne saurait être un frein pour vivre sa passion. Inscrite au Poney Club des Ulis, elle y trouve « **une ambiance extrêmement familiale, bienveillante et chaleureuse** » qui la rassure tant pour sa fille que pour elle-même. Ayant bénéficié d'un encadrement, c'est donc à 46 ans qu'elle s'est remise à cheval. Un défi personnel dont elle est fière.

De passionnée à championne de France d'équitation

« **Une expérience fabuleuse** », pour celle dont c'était la première participation à une compétition de ce niveau. À force de travail et grâce à un encadrement très soutenu de près d'une année, Sylvie, son binôme (le cheval) et ses coéquipières de l'Écurie de Vernon parviennent à se hisser jusqu'aux championnats nationaux. En juillet dernier, l'émotion était à son comble puisqu'elle et son équipe sont devenues **championnes de France Endurance Club 3 équipe 2023 au Générali Open de France** au terme d'une semaine de compétition. Ce fût aussi une magnifique expérience qui lui aura permis d'expérimenter son rapport aux jeunes à travers le lien intergénérationnel.

« C'est pas demain la vieille » : l'envie de participer à un projet qui fait sens

Pour Sylvie, « **l'âge ne doit pas être un facteur limitant. Et il ne devrait pas être perçu comme tel, c'est juste une évolution naturelle de la vie** ». Ce projet « **génial** » de la photographe dont elle n'en avait jamais entendu parler, la séduit du premier coup. Car ce projet de valorisation des femmes est une « **espèce de deuxième vie. Même si du point de vue hormonal et biologique on tourne une page, mais on en démarre une autre** ». Ce projet permet de faire comprendre « **au reste de la population qu'on existe à plus de 50 ans !** ». Sylvie est fière de participer à ce projet qui est bien plus que de la photographie « **Ce projet a un pouvoir médiatique dont les femmes doivent s'emparer, pour prendre confiance en elles-mêmes malgré l'âge et les étapes de la vie, elles ne doivent pas lâcher prise et se retrouver elles-mêmes** ».

**DU LUNDI 16 AU VENDREDI
20 OCTOBRE EXPOSITION
« C'EST PAS DEMAIN LA VIEILLE ! »**

en présence de la photographe Sandrine Alouf
à l'Espace culturel Boris Vian (cf p.15).

tribune de l'opposition

Ainsi va la vie...

Comme nous l'avons annoncé au dernier conseil municipal, trois des élus ont quitté le groupe. Cela est très courant, et s'est déjà produit aux Ulis par le passé. Nous expliquons cela par une querelle Anciens/Modernes, les élus qui ont travaillé de longues années avec Paul Loridant versus les nouveaux. Aucun problème humain entre nous, mais une vision sûrement différente de la fonction d'élus d'opposition. Nous, Mériam, Michèle et moi-même continuerons à défendre, avec pragmatisme, nos valeurs républicaines et humanistes, valeurs d'intégrité et surtout soucieuses de l'intérêt général et du bien vivre des Ulissiennes et des Ulisiens. La ville et ses habitants sont depuis longtemps notre passion, nous restons à votre écoute et nous n'abandonnerons rien !

Que s'est-il passé les 16 et 17 septembre derniers ?

Alors oui, la fête des enfants a bien été reportée à cette date suite à son annulation en mai dernier. Nous tenons d'ailleurs à féliciter le personnel communal pour la réussite de cet évènement. Mais le week-end consacré au patrimoine dans toute la France a été totalement négligé dans notre ville ! Et pourtant, il y a aussi des choses à (re)découvrir aux Ulis, les anecdotes qui vont avec, surtout pour les nouveaux habitants ! La Fontaine Wallace, les Causeurs de pierre... et tant d'autres curiosités qui racontent l'histoire des Ulis. Notre ville est belle, elle a une histoire et un patrimoine et il est bien dommage de ne pas partager cela avec les Ulisiens.

Françoise MARHUENDA, Mériam HADDAD,
Michèle DESCAMPS

CONTACTEZ-NOUS SUR : fmarhuenda@lesulis.fr
mhaddad@lesulis.fr mdescamps@lesulis.fr

*les tribunes de l'opposition sont rédigées sous la seule responsabilité des membres de l'opposition et élus non-inscrits. Leur contenu ne saurait engager la responsabilité du directeur de la publication.

**COLLECTE DES DÉCHETS****Encombrants**

MARDIS 3 ET 17 OCTOBRE.

RAPPEL : les encombrants doivent être sortis uniquement la veille des dates de ramassage. Les dépôts sauvages sont passibles d'une amende de 135€.

Déchets végétaux

RAMASSAGE LES JEUDIS APRÈS-MIDI.

Ils doivent être mis dans des sacs spécifiques à récupérer au Centre Technique Municipal en semaine aux heures d'ouvertures. Un dépôt supplémentaire est prévu pour les habitants de la Queue d'Oiseau et l'Ermitage au LCR la Queue d'Oiseau tous les 1^{ers} jeudis du mois de 10h à 11h.

Sacs à déjections canines

À disposition au Centre Technique Municipal.

**Déchets ménagers spéciaux**

Dépôt au CMT chaque lundi et mercredi de 14h à 17h, ainsi que les samedis 7 et 21 octobre, à 12h, devant l'armoire DMS, rue de Velay, ou à la déchetterie.

**CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES POUR LES MINEURS**

Besoin d'en savoir plus sur vos droits ? Venez en parler à un avocat. Consultations gratuites et confidentielles sur rendez-vous le 1^{er} mercredi de chaque mois de 14h30 à 16h30

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

☎ TÉLÉPHONE : 01 88 10 05 90

📍 RENDEZ-VOUS :

Avenue de Saintonge 91940 Les Ulis

**LES HORAIRES DES NAVETTES**

CHANGENT ! La Communauté Paris-Saclay sera présente sur le marché le 17 octobre pour vous donner plus d'information sur ce nouveau service.

➔ RETROUVEZ LES NOUVEAUX HORAIRES SUR : lesulis.fr

PARTICIPEZ À LA FÊTE DE LA RÉCUP' !

Venez découvrir le Village de l'économie circulaire le dimanche 15 octobre de 9h à 17h au SIOM, avenue des deux lacs à Villejust. Ce sera l'occasion d'apprendre les bonnes pratiques dans le domaine des biodéchets : apprenez à trier et à cuisiner vos restes alimentaires. Venez découvrir les procédés de valorisation de ces déchets fermentescibles.

Temps forts : 11H - Clôture de la 5^e édition du « DÉFI FAMILLE » & Lancement de la 6^e édition, 15H - BIODÉCHETS : partage d'expériences du Siom et des habitants.

☎ RENSEIGNEMENTS : 01 64 53 30 00





LES NUMÉROS D'URGENCE

Secours depuis un portable : **112**

Pompiers : **18**

Samu : **15**

Police secours : **17**

Commissariat :
01 70 29 30 10

Police municipale :
01 69 29 34 12

Violences faites aux femmes : **3919**

SOS médecin :
08 25 56 91 91

LES NUMÉROS DES SERVICES MUNICIPAUX

Accueil (Guichet unique) :
01 69 29 34 00

Espace 128 (Aînés, CCAS, Logement) :
01 69 29 34 36

Archives municipales :
01 69 29 90 93

Centre Municipal de Santé :
01 70 56 50 03

Centre Technique Municipal : **01 69 29 34 80**

Direction des Affaires Culturelles :
01 69 29 34 90

Fabrique citoyenne :
01 75 31 83 07

Direction de la Jeunesse :
01 69 29 34 62

Direction des sports :
01 69 29 34 13

Direction de l'Urbanisme :
01 69 29 34 17

Vie de la Cité :
01 69 29 34 97

BIENVENUE À



Imran Islem ELAOUISSI • 11.08

Eden MARQUES • 14.08

Khandja Aby SAKINE • 05.08

Ketty Mvira OKOU • 19.08

Line JOUILI • 23.08

Fatima Zahra NGAIDE • 25.08

Hapssa BA • 28.08

Nathanaël Guelasseh LOGBO • 29.08

Khalis Lassana GORIBE SAMASSA • 03.09

Alycia GLOHR MARTINS • 05.09

Fatoumata BERETE • 06.09

Aicha Fatou DEME CISSOKHO • 06.09

Sofiane CRÈVE-CŒUR • 08.09

Kamissa DIOUMASSI • 08.09

Alassane DIOUMASSI • 08.09

Mouhamed Diagne MBAYE • 12.09

Aslann MONACI MARIKO • 12.09

Jannah FARES AHRIEM • 13.09

Mohamed Amine HAMDY • 13.09

Janna SEID • 13.09

Rihanna Jasmina AJRA • 15.09

Jana Mariya WITTER • 19.09

Estelle JIAO • 20.09

FÉLICITATIONS !



Émeline CHOLLET et Maxime SOUCHARD • 06.09

Maria PÉNICHE et José Gérard SCHERRENS • 16.09

Julie BALY et Kamel EL OTHMANI • 22.09

*ne sont publiés que les naissances, mariages et pacs pour lesquels un accord de publication a été manifesté auprès des services d'État civil.



LES RENDEZ-VOUS CITOYENS CONSEIL MUNICIPAL EN DIRECT JEUDI 12 OCTOBRE À 20H

SALLE DU CONSEIL - OUVERT AU PUBLIC (nombre de place limité)



Ville des Ulis



LesUlisOfficiel

Retrouvez l'ordre du jour et les comptes rendus sur lesulis.fr



PERMANENCES DE CLOVIS CASSAN

Le maire vous reçoit sur rendez-vous uniquement.

☎ PRISES DE RENDEZ-VOUS AU : **01 69 29 34 71**

@ ÉCRIRE À VOS ÉLUS : **cm@lesulis.fr**

PERMANENCES DE PAUL MIDY

Député de la 5^e circonscription de l'Essonne. Votre député vous reçoit sur rendez-vous le jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h. Sur rendez-vous les autres jours de la semaine.

📍 rendez-vous : **9 rue Charles de Gaulle, Orsay.**

☎ Paul.midy@assemblee-nationale.fr | **06 58 58 90 23**

LES VISITES DE QUARTIERS

Prochains rendez-vous* :

Jeudi 19 octobre à 19h

LE JARDIN DES LYS

Rendez-vous devant l'air de jeux

➔ PLUS D'INFOS :
sur lesulis.fr

*Dates et horaires susceptibles de modifications.

QUE FAIT LA MAIRIE ?

Parlons-en !

**RÉUNION PUBLIQUE POINT D'ÉTAPE
POUR ÉCHANGER AVEC L'ÉQUIPE MUNICIPALE
SUR LES PROJETS MIS EN PLACE ET CEUX À VENIR.**

Vendredi 20 OCTOBRE
SALLE DU CONSEIL - 20h